

La République du Centre, 28 juin 2017

SARAN

Le chantier de réhabilitation du centre pénitentiaire s'enlise



Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, vient d'interpeller la nouvelle Garde des Sceaux au sujet de la prison d'Orléans. Selon lui, le calendrier des travaux nécessaires à la remise en état après les dégâts causés par les inondations ne sera pas tenu.

« Le diagnostic n'aurait toujours pas été remis alors que nous sommes fin juin ; les études ne seraient pas finalisées alors qu'elles devaient l'être au printemps, écrit Jean-Pierre Sueur dans une lettre adressée à Nicole Belloubet, ministre de la Justice. Dans ces conditions, on peut légitimement douter que les travaux seront achevés à la fin de l'année 2017 », comme s'y était pourtant engagé le précédent Garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas.

Le sénateur PS demande donc à être informé « de l'état exact d'avancée des études et des travaux » et

« sur les mesures urgentes » que la ministre compte diligenter pour « que le retard pris par rapport à l'échéancier annoncé soit rattrapé ».

Deux bâtiments toujours hors service

En mai 2016, le centre pénitentiaire de Saran avait dû évacuer près de 400 détenus après la brusque montée des eaux dans deux des trois principaux bâtiments de détention. Un an après, ces bâtiments sont toujours hors service.

Conséquence, l'établissement fait face à une importante surpopulation carcérale avec plus de 370 détenus dans un bâtiment d'une capacité théorique de 210 places.

Une nouvelle directrice a été nommée le mois dernier avec mission première de mener à bien ce chantier. ■

A. C.